

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE D'ADMINISTRATION
SEANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix décembre à vingt heures trente, le Comité d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de la Mairie de Tréguidel sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GUÉGAN.

ETAIENT PRÉSENTS : Monsieur Jean-Luc GUÉGAN, Président, Mesdames et Messieurs Daniel BARRET, Béatrice BRUNEEL, André GUILLAUME, Catherine HANOT, Bernard HÉLARY, Yvon JOSSE, Philippe LE GOUX, Yann LUCAS, Claude LE MEHAUTÉ, Michel LE VOGUER, Hubert QUINTIN, Yvon REBOUR.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs Hervé HERNOT, Yannick LE POEC.

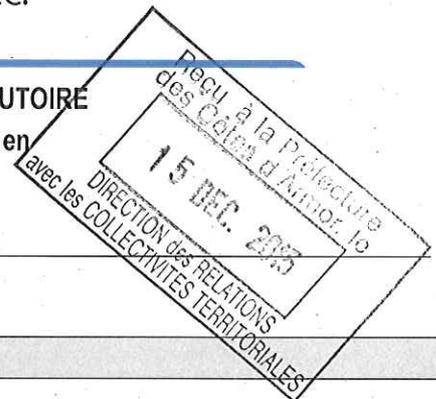
Secrétaire de séance : Madame Béatrice BRUNEEL

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de membres votants :	13
Nombre de membres absents :	2
Nombre de membres exclus :	0

CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Par transmission en

Préfecture le :



15-12-05 /SDCI : DISSOLUTION DU SYNDICAT DE VOIRIE

Monsieur le Président informe le conseil d'administration que dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet, il est prévu de rationaliser les syndicats intercommunaux et mixtes. Pour cela, il est prévu de dissoudre le Syndicat Intercommunal de Voirie de Loursière. Monsieur Le Préfet préconise de réorganiser l'exercice de la compétence voirie par la mise en place d'une convention ou d'un service commun entre les communes.

Il précise qu'il regrette la dissolution programmée du syndicat car c'est un bel exemple de mise en commun des biens et des moyens dans le domaine de la voirie.

Où l'exposé de Monsieur Le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote,

par 8 voix, PREND ACTE à regret du projet de SDCI,

par 5 voix, EMET UN AVIS D'FAVORABLE au projet de SDCI.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE VOIRIE DE LOURSIERE
TRESSIGNAUX - TRÉGUIDEL - PLÉGUIEN
Siège : Mairie de 22290 Tréguidel
Tél./Fax : 02 96 70 02 99
LE PRÉSIDENT,
JEAN-LUC GUÉGAN.